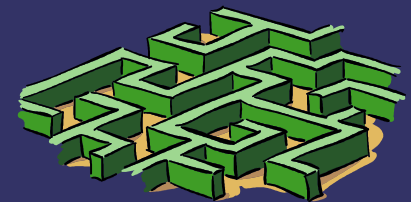


Les orientations stratégiques des négociations au niveau Africain

Le Cap fixé par l'Union Africaine pour les négociations de Copenhague



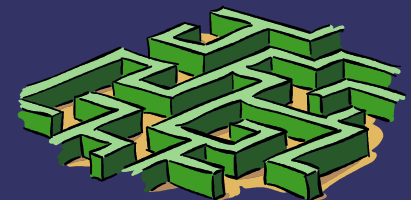
Les orientations de l'Union Africaine

- ➔ La stratégie mise en place par L'UA pour les négociations : le bloc Africain
- ➔ Le Cap pour les négociations au niveau continental
 - Le Comité des Chefs d'Etat pour le suivi des négociations ;
 - Le point de non retour : les effets des modifications climatiques issus de la variation de plus ou moins 2°C ;
 - L'Afrique comme opportunité de développement propre, les investissements pour l'adaptation, l'atténuation, le transfert des technologies, et les mécanismes de financement des CC.



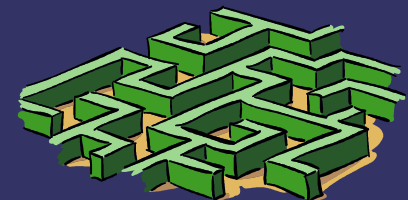
Objectif est triple

- ➔ Constituer une masse critique de négociation au niveau continental : les 53 Etats qui parlent d'une seule voix ;
- ➔ Défendre de façon adéquate les intérêts de l'Afrique qui se positionne comme un acteur à part entière sur la table des négociations ;
- ➔ Présenter également l'Afrique comme une opportunité d'affaire pour les investissements en matière de CC



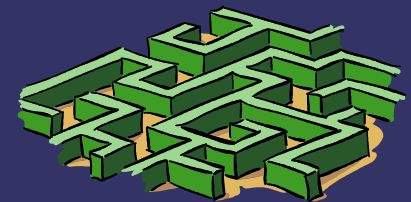
Les secteurs clés de développement pour l'avenir de l'Afrique

- L'agriculture : développer une agriculture durable
- Les forêts : maîtriser la valorisation économique des forêts/terres selon les mécanismes de financement du CC;
- L'eau : faire des choix stratégiques qui tiennent compte des besoins réels;
- L'énergie : développer des énergies propres ;
- Les infrastructures des villes : transport, protection des côtes, gestion des risques de Catastrophes ;
- La santé : renforcer les moyens de santé publique, de suivi des impacts sanitaires des CC et planifier les prises en charge...



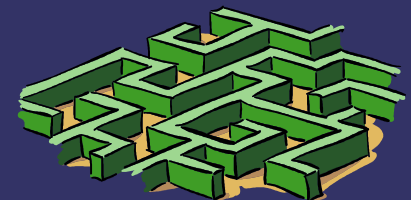
Les quatre principales thématiques objets des négociations

- ➔ L'adaptation ;
- ➔ L'atténuation ;
- ➔ Le transfert et le développement des technologies ;
- ➔ Le financement des CC



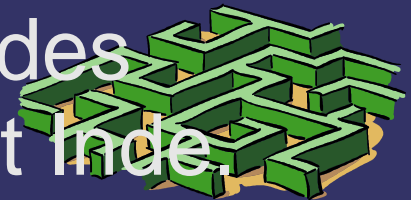
L'adaptation : compréhension scientifique et planification économique et sociale

- ➔ Plan d'Action de Bali :
 - i. Coopération internationale pour les mesures d'urgence sécheresse, désertification, inondations;
 - ii. Stratégie de gestion et de réduction des risques
 - iii. Stratégie de réduction des catastrophes et moyens pour faire face aux dommages ;
 - iv. Diversification économique pour améliorer la résistance aux effets néfastes des CC ;
 - v. Encourager les organismes multilatéraux à appuyer les initiatives d'adaptation.



L'adaptation : question négligée au profit de l'atténuation

- ➔ Le cadre renforcé pour la prise en compte des mesures urgentes identifiées (juin 09) : appui aux besoins urgents, intégration dans les politiques nationales, appui pour la compréhension, la planification et le renforcement des mesures, la mobilisation des moyens financiers et technologique et enfin le suivi évaluation des actions entreprises;
- ➔ Point d'achoppement : le contenu concret et l'urgence de ce cadre ?
- ➔ L'idée d'ensemble: un Programme international avec des moyens financiers renforcés et des obligations juridiques (PED) Quid chine et Inde.



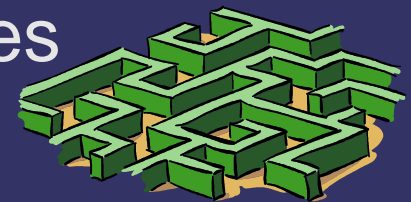
L'adaptation : les préoccupations de l'Afrique

- ➔ Un cadre renforcé incluant (juin 09) : qualité et disponibilité des données climat, capacité réelle et modélisation des effets, intégré dans politiques de planification du développement et de réduction de la pauvreté et réforme des procédures des bailleurs de fonds ;
- ➔ Programme d'action : réduction de la vulnérabilité, accès aux financements et aux technologies, respect des engagements des PD, prise en compte des connaissances locales.
- ➔ finance et technologie : mesures juridiques contraignantes pour les PD, ressources nouvelles suffisantes, prévisibles et durables, 67 Md en 2020, soit 0.5% PIB



L'atténuation : réduction des émissions et accès aux mécanismes de financement

- ➔ Plan d'Action de Bali :
 - i. Engagements ou mesures d'atténuation des émissions PD ;
 - ii. Idem pour les PED ;
 - iii. Incitation au REDD, valorisation de la conservation, de la GD des forêts, renforcement des stocks de carbone forestier PED;
 - iv. Coopération pour la mise en oeuvre de la réduction des émissions par tous les pays ;
 - v. Diversification des approches pour favoriser l'atténuation, dont accès au marché ;
 - vi. Conséquences économiques et sociales des mesures relatives au CC ;
 - vii. Implication de la SC.



L'atténuation : Propositions Africaines

- ➔ Engagements contraignants des pays développés dans la réduction: 40%/1990 d'ici 2020 et 85-95% d'ici 2050 pour atteindre le niveau minimal de stabilisation GIEC;
- ➔ Mesures des PED: fonction de l'appui des PD, financier et technologique, 200 Md \$ US horizon 2050 (proposition Stern 30 Md et 100 Md).
- ➔ Mesures nationales unilatérales suivi au niveau national; celles prises sur base de financements extérieurs, suivi par la Convention;
- ➔ REDD-Plus: mécanisme qui tient compte de la situation et de la capacité de chaque des pays; disponibilité de financements prévisibles et durables, notamment marché de carbone.



Recommandations

- ➔ Garder en mémoire les négociations sur le CC comme une opportunité globale de développement durable de l'Afrique tant sur les plans économique, sociale que écologique ;
- ➔ Ce qui implique la prise en compte et la participation de tous les secteurs d'activité économique dans la compréhension du phénomène et dans la planification des efforts pour y faire face ;
- ➔ REDD constitue une opportunité pour l'AC d'où une attention particulière mais pas exclusive : Avoir une approche **SYSTEMIQUE** des négociations.

